

Après les arrêts Inserm et Ryanair, quel régime pour l'arbitrage en droit administratif ?

Colloque organisé le vendredi 19 septembre 2014 de 9h30 à 17h30 par :

Le Comité français de l'arbitrage (Groupe Grand Sud)
L'EDA SUD-EST, Ecole des Avocats du Sud-Est
Le Laboratoire Biens-Normes-Contrats (Avignon)
Le Groupe de recherche en droit, économie, gestion
(GREDEG-CREDECO Nice – Sophia Antipolis)

Sous la direction scientifique de :

Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université Nice-Sophia Antipolis
Et Denis Mouralis, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

**A la Faculté de droit d'Avignon
Amphithéâtre 2E05**

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, campus Sainte-Marthe
74 rue Louis Pasteur, 84029 Avignon cedex 1

*Colloque éligible au titre de la formation professionnelle des avocats :
6 heures validées par l'EDA Sud Est*

Matinée (9h30 – 13h)

- Présidée par Jacques Pellerin, Avocat au Barreau de Paris, Vice-Président du Comité français de l'arbitrage
- 9h30 : Accueil du public et des intervenants
- 9h45 : Mot de bienvenue de Franck Petit, Doyen de la faculté de droit économie gestion d'Avignon
- 10h00 : Introduction du colloque par Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université Nice-Sophia Antipolis
- 10h20 : « L'arbitrabilité des litiges impliquant une personne publique française », par Mathias Audit, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris X)
- 10h40 : « Arbitrage et droit administratif, une incompatibilité de principe ? », par Frédéric Lombard, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- 11h00 : Débat avec la salle
- 11h30 : Pause
- 11h50 : « Arbitrage et contentieux administratif : quelle procédure pour l'intervention du juge administratif en matière d'arbitrage ? », par Olivier Le Bot, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille
- 12h10 : « Les conséquences de la jurisprudence Inserm et Ryanair sur la pratique de l'arbitrage », par Laurent Jaeger, Avocat au Barreau de Paris, associé du cabinet Orrick
- 12h30 : Débat avec la salle

Cocktail déjeunatoire sur le campus (13h – 14h30)



Après-midi (14h30 – 17h30) :

- Présidée par Delphine Costa, Professeure à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- 14h30 : « Le contentieux étatique et arbitral des contrats administratifs internationaux : quelles interactions ? », par Malik Laazouzi, Professeur à l'Université Lyon 3
- 14h50 : « La jurisprudence Inserm et Ryanair et l'arbitrage en matière d'investissement », par Sophie Lemaire, Professeur à l'Université Paris-Dauphine
- 15h10 : Débat avec la salle
- 15h40 : Pause
- 16h00 : « Arbitrage et droit administratif : l'expérience du monde hispanique », par Juan Pablo Correa-Delcasso, Docteur en droit, Avocat (CMS), Professeur associé à l'Université de Barcelone
- 16h20 : « Arbitrage et droit administratif : l'expérience des États-Unis », par William Peterson, Avocat aux Barreaux de Californie et de Marseille, associé du cabinet Ringlé-Roy & Associés
- 16h40 : Débat avec la salle
- 17h10 : Rapport de synthèse, par Denis Mouralis, Professeur à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
- 17h30 : Fin du colloque

Entrée libre, sous réserve des places disponibles.

Inscription obligatoire
Auprès de Madame Aline Cambon
Du Comité français de l'arbitrage : secretariat@cfa-arbitrage.com
Prière d'indiquer vos nom, prénom, qualité et coordonnées
Et, pour les avocats, votre barreau d'appartenance.